



Notice d'utilisation destinée à l'utilisateur

Chaudière fioul à condensation

Olio Condens 7000F

OC7000F 18 | OC7000F 22 | OC7000F 30 | OC7000F 35 | OC7000F 49



0010006048-003



Sommaire

1	Explication des symboles et mesures de sécurité.....	2
1.1	Explications des symboles	2
1.2	Consignes générales de sécurité.....	2
1.2.1	Utilisation conforme à l'usage prévu	3
2	Informations sur le produit.....	4
2.1	Déclaration de conformité.....	4
2.2	Description du produit.....	4
2.2.1	Chaudière OC7000F 18...49	4
2.2.2	Appareil de régulation MX25.....	4
2.3	Combustibles autorisés.....	5
2.4	Mode d'emploi	6
3	Mise en service.....	6
3.1	Mise en service de l'installation de chauffage	6
3.2	Mise en marche de l'installation de chauffage	6
3.3	Mise en marche ou arrêt de la chaudière	6
3.4	Arrêt de l'installation de chauffage	6
4	Utilisation	7
4.1	Aperçu des éléments de commande.....	7
4.2	Aperçu des symboles sur l'écran.....	7
4.3	Mise en marche ou arrêt du chauffage	8
4.4	Régler la température de départ maximale	8
4.5	Démarrer ou arrêter la production d'eau chaude sanitaire	9
4.6	Réglage de la température ECS maximale	9
4.7	Fonctionnement de secours (mode manuel)	10
5	Désinfection thermique	10
6	Inspection et entretien	10
6.1	Importance d'un entretien régulier	10
6.2	Nettoyage et entretien	10
6.3	Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage	10
6.4	Rajouter de l'eau de chauffage	11
7	Mise hors service	11
7.1	Mettre la chaudière hors service par l'intermédiaire de l'appareil de régulation	11
7.2	Vidange de l'installation de chauffage.....	11
7.3	Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence	11
8	Annexes	12
8.1	Messages de fonctionnement et de défaut.....	12
8.1.1	Messages de défaut sur le module de commande	12
8.1.2	Réinitialiser le défaut verrouillant	12
8.1.3	Messages de fonctionnement	13
8.2	Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie.....	14
8.3	Déclaration de protection des données	14
8.4	Protection de l'environnement et recyclage	15
8.5	Consignes pour économiser l'énergie.....	15

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signallement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signallement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :



DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.



AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.



PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.



AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes



Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Énumération/Enregistrement dans la liste
–	Énumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

⚠ Consignes pour le groupe cible

Cette notice d'utilisation s'adresse à l'exploitant de l'installation de chauffage.

Les consignes mentionnées dans toutes les notices doivent être respectées. Le non-respect peut entraîner des dommages matériels, des dommages corporels, voire la mort.

- Lire les notices d'installation (générateur de chaleur, régulateur de chaleur, etc.) avant l'utilisation et les conserver.
- Respecter les consignes de sécurité et d'avertissement.
- Ne faire fonctionner le générateur de chaleur que si l'habillage est monté et fermé.

⚠ Risques dus à une négligence concernant votre propre sécurité dans les cas d'urgence, par ex. lors d'un incendie

- Ne jamais se mettre en position de danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.

1.2.1 Utilisation conforme à l'usage prévu

Le produit doit uniquement être utilisé pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'ECS dans les systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire fermés.

Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts éventuels qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

«Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance.»

«Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger.»

Comportement en cas d'odeur de fumées

Danger de mort par intoxication en cas d'échappement de fumées. En cas d'odeur de gaz, respecter les règles de comportement suivantes.

- ▶ Arrêter la chaudière. (→ page 6).
- ▶ Ouvrir portes et fenêtres.
- ▶ Informer un installateur ou un service après-vente agréé.

Danger de mort dû au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique produit, entre autres, par la combustion incomplète de combustibles fossiles, tels que le fioul, le gaz ou les combustibles solides.

Des risques surviennent si du monoxyde de carbone s'échappe de l'installation en raison d'un défaut ou d'une fuite et s'accumule à l'intérieur sans que l'on s'en aperçoive.

Le monoxyde de carbone est invisible, incolore et inodore.

Pour éviter les dangers causés par le monoxyde de carbone :

- ▶ Faire inspecter et entretenir régulièrement l'installation par une entreprise qualifiée.
- ▶ Utiliser des détecteurs de monoxyde de carbone qui avertissent à temps des fuites de monoxyde de carbone.
- ▶ En cas de suspicion de fuite de monoxyde de carbone :
 - Avertir tous les habitants et quitter immédiatement le bâtiment.
 - Informer une entreprise spécialisée qualifiée.
 - Faire éliminer les défauts.

Inspection et entretien

Une inspection et un entretien réguliers sont les conditions préalables à un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement de l'installation de chauffage.

Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et de faire faire l'entretien selon les besoins par une entreprise spécialisée agréée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

Modifications et remises en état

Les modifications non conformes sur le générateur de chaleur ou sur les autres pièces de l'installation de chauffage peuvent entraîner des dommages corporels et/ou des dégâts matériels.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Ne jamais retirer l'habillage du générateur de chaleur.
- ▶ N'effectuer aucune modification sur le générateur de chaleur ou sur d'autres pièces de l'installation de chauffage.
- ▶ N'obturer en aucun cas les sorties des soupapes de sécurité. Pendant la mise en température, de l'eau risque de s'écouler par la soupape de sécurité du ballon ECS.

Pour les appareils avec chaudières type cheminée : risque d'empoisonnement par fumées en cas d'alimentation en air de combustion insuffisante

- ▶ Assurer l'alimentation en air de combustion.
- ▶ Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs.
- ▶ Assurer également une arrivée suffisante de l'air de combustion pour les appareils installés ultérieurement, par ex. les ventilateurs d'évacuation d'air ainsi que les ventilateurs de cuisine et climatiseurs avec évacuation de l'air vers l'extérieur.
- ▶ En cas d'alimentation insuffisante en air de combustion, ne pas mettre l'appareil en marche.

Dégâts dus à une erreur d'utilisation

Les erreurs de commande peuvent entraîner des dommages personnels et/ou matériels.

- ▶ S'assurer que les enfants ne jouent pas avec l'appareil et ne l'utilisent pas sans surveillance.
- ▶ S'assurer que les utilisateurs savent utiliser l'appareil de manière conforme.

Risques dus aux matières explosives et facilement inflammables

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, rideaux, vêtements etc.) à proximité de la chaudière.

Air de combustion et air ambiant

Afin d'éviter toute corrosion, l'air de combustion / air ambiant doit être exempt de substances agressives (par exemple, hydrocarbures halogénés qui comprennent des liaisons chlorées ou fluorées). Ces substances peuvent se trouver dans des produits tels que les solvants, les peintures, les colles, les gaz propulseurs et les détergents domestiques.

2 Informations sur le produit

2.1 Déclaration de conformité

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes et nationales en vigueur.

CE Le marquage CE prouve la conformité du produit avec toutes les prescriptions européennes légales, qui prévoient la pose de ce marquage.

Le texte complet de la déclaration de conformité est inclus dans la notice d'installation et disponible sur Internet : www.bosch-homecomfort.be.

2.2 Description du produit

2.2.1 Chaudière OC7000F 18...49

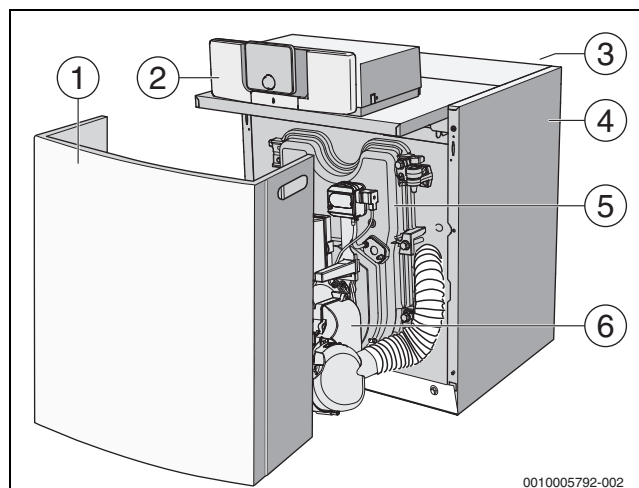


Fig. 1 OC7000F 18...49

- [1] Capot du brûleur
- [2] Tableau de régulation avec module de commande
- [3] Système d'échangeur thermique
- [4] Habillage
- [5] Porte foyer
- [6] Brûleur fioul

2.2.2 Appareil de régulation MX25

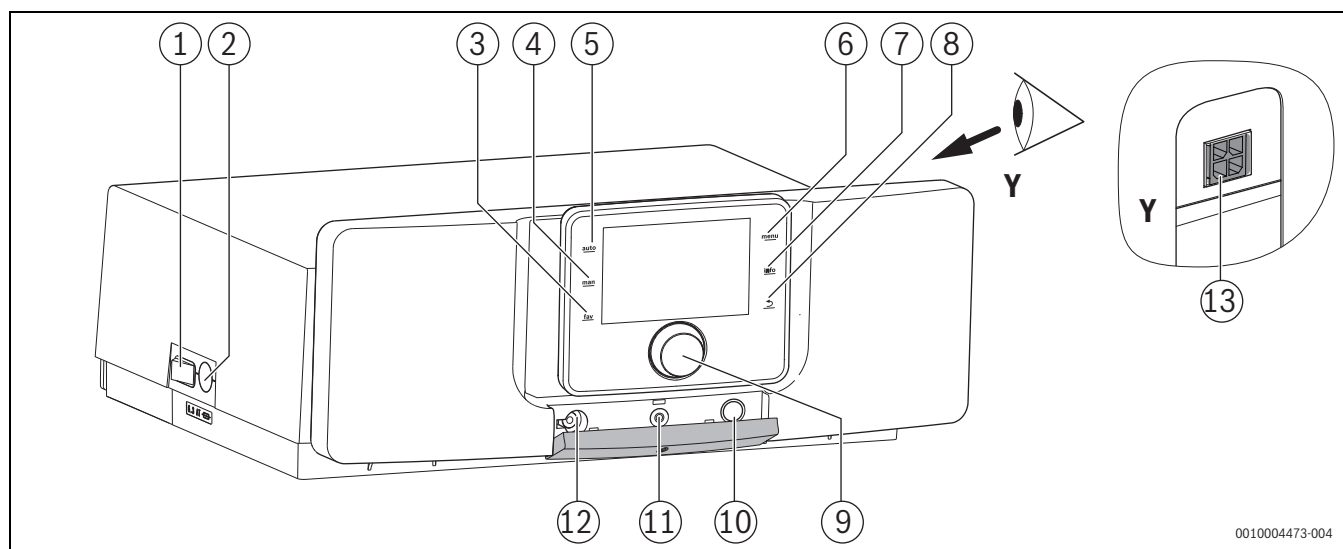


Fig. 2 Régulateur MX25 avec l'unité de commande - Éléments de commande

- [1] Interrupteur principal
- [2] Fusible de l'appareil 6,3 A
- [3] Touche fav (fonctions favorites)
- [4] Touche man (mode manuel)
- [5] Touche auto (mode automatique)
- [6] Touche menu (sélectionner les menus)
- [7] Touche info (menu info et aide)
- [8] Touche retour
- [9] Bouton de sélection
- [10] Touche ramonage, réinitialisation et fonctionnement d'urgence
- [11] Status-LED
- [12] Raccordement pour service key
- [13] Raccordement pour le module de communication (accessoire)

L'appareil de régulation MX25 permet d'assurer la commande de base de l'installation de chauffage.

Pour cela, les fonctions suivantes sont disponibles :

- Activation du mode ramoneur
- Messages d'état du fonctionnement de la chaudière et du brûleur
- Réinitialisation des défauts verrouillants
- Activation du mode urgence (mode manuel)

Beaucoup d'autres fonctions sont disponibles permettant la régulation confortable de l'installation de chauffage par l'unité de commande CW 400/CW 800 ou le CR 100 et le CR 10 disponible séparément.

2.3 Combustibles autorisés



PRUDENCE

Blessures ou dégâts matériels dus à l'utilisation de combustibles non autorisés !

Les combustibles non autorisés endommagent la chaudière et peuvent former des substances dangereuses pour la santé.

- Utiliser uniquement des combustibles autorisés par le fabricant pour ce produit.

Pays	Combustibles	Remarque
Allemagne Belgique Italie	- Fioul EL selon DIN 51603-1 - Biofioul selon DIN SPEC 51603-6 - Fioul paraffinique selon DIN TS 51603-8	- La chaudière au sol peut uniquement fonctionner avec les combustibles indiqués. - Les exigences requises selon l'art. 15 a de l'ordonnance BImSchV relative aux émissions et au rendement sont remplies (Allemagne). - Autorisé pour les combustibles liquides selon DIN 51603-1/-6/-8 et pour les combustibles affiliés climatiquement neutres. Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 20,9 % de biocarburants estérifiés (FAME), ou avec jusqu'à 100 % de combustible paraffinique (produits hydrés/basés sur l'électricité verte) est possible.
Autriche	Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm²/s à 20 °C)	- La chaudière au sol ne doit fonctionner qu'avec les combustibles indiqués. Les exigences requises selon l'art. 15 a B-VG en ce qui concerne les émissions et le rendement sont remplies. - Les valeurs d'émission indiquées au paragraphe 3, article 7, relatives au brûleur fioul pour le fioul extra léger (CO < 20 mg/MJ, NOx < 6 mg/MJ et indice de noircissement ≤ 1) ne sont pas dépassées. - Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 20,9 % de biocarburants estérifiés (FAME), ou avec jusqu'à 100 % de combustible paraffinique (produits hydrés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant DIN 51603-1/-6/-8).
Suisse	Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm²/s à 20 °C)	- La chaudière au sol ne doit fonctionner qu'avec les combustibles indiqués. Les puissances indiquées dans le tableau « Caractéristiques techniques » sont des valeurs nominales. Dans la pratique, certaines valeurs ne sont pas atteintes en partie, en raison des prescriptions à respecter en ce qui concerne la pureté de l'air (règlement LRV) dans les zones de puissance indiquées. - La chaudière a été contrôlée et homologuée selon les exigences de la réglementation relative à la propreté de l'air (LRV, annexe 4) ainsi que de la directive relative à la réglementation de la police de la lutte contre les incendies de la VKF. Les systèmes d'évacuation des fumées sont contrôlés par le VKF. - Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 20,9 % de biocarburants estérifiés (FAME), ou avec jusqu'à 100 % de combustible paraffinique (produits hydrés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant DIN 51603-1/-6/-8).
Autres pays	Fioul EL (viscosité max. 6,0 mm²/s à 20 °C)	- La chaudière au sol peut uniquement fonctionner avec les combustibles indiqués. - Outre le fonctionnement au fioul classique, un fonctionnement avec des mélanges comportant jusqu'à 20,9 % de biocarburants estérifiés (FAME), ou avec jusqu'à 100 % de combustible paraffinique (produits hydrés/basés sur l'électricité verte) est possible (suivant DIN 51603-1/-6/-8).

Tab. 2 Combustibles spécifiques aux différents pays et remarques

2.4 Mode d'emploi

Le bon combustible

AVIS

Dégâts sur l'installation dus à l'utilisation d'un combustible inapproprié !

- Utiliser exclusivement le combustible indiqué.

Pour un fonctionnement irréprochable, l'installation de chauffage a besoin du bon type et de la bonne qualité de combustible.

Pour convertir une installation de chauffage à un autre type de combustible ou l'utiliser avec un combustible dont les spécifications sont différentes :

- Se faire conseiller par un chauffagiste.

Utiliser uniquement ce combustible :

Tampon/date/signature

Tab. 3

Local d'installation

AVIS

Dommages sur la chaudière en raison d'impuretés dans l'air de combustion.

- Ne jamais utiliser de détergents contenant du chlore ou des hydrocarbures halogénés (contenus entre autres dans les sprays, solvants ou produits de nettoyage, peintures, colles).
- Éviter tout excès de poussière.

AVIS

Dégâts sur l'installation causés par l'eau.

- En cas de risque important d'inondation, mettre la chaudière hors service à temps, côté combustible et côté électricité, avant l'arrivée de l'eau (→ chapitre 3.4, page 6).
- Faire contrôler l'installation de chauffage par une entreprise spécialisée après une inondation, avant de la remettre en service.
- Faire remplacer par une entreprise spécialisée les robinets, dispositifs de régulation et de commande qui sont entrés en contact avec de l'eau.

3 Mise en service

Ce chapitre décrit la mise en service avec le module de base du régulateur.

3.1 Mise en service de l'installation de chauffage

- Ouvrir l'arrivée du combustible installée côté bâtiment.
- Enclencher l'interrupteur d'arrêt d'urgence (si existant) et/ou le fusible du bâtiment pour la chaudière.

3.2 Mise en marche de l'installation de chauffage

- Avant la mise en marche, s'assurer
 - La pression de service est-elle suffisante ?
 - L'alimentation en combustible est-elle ouverte au niveau de l'arrêt principal ?
 - L'interrupteur d'arrêt d'urgence pour le chauffage est-il enclenché ?

3.3 Mise en marche ou arrêt de la chaudière

- Allumer la chaudière à l'aide de l'interrupteur marche/arrêt [1]. L'affichage s'allume et après un court instant affiche la température de la chaudière.

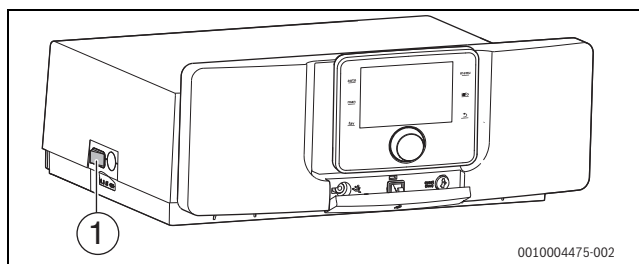


Fig. 3 Marche/Arrêt

[1] Interrupteur Marche/Arrêt

3.4 Arrêt de l'installation de chauffage

- Couper l'interrupteur principal sur le tableau de régulation (position « 0 »). La chaudière au sol et tous les composants (par ex. le brûleur) sont ainsi arrêtés.
- Fermer l'arrivée du combustible au niveau du robinet principal d'arrêt.

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si l'installation de chauffage n'est pas en marche, elle risque de geler en cas de grands froids.

- Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence.
- Afin de protéger l'installation de chauffage du gel : vidanger les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.
- Purger l'échangeur de chaleur.

4 Utilisation

4.1 Aperçu des éléments de commande



Si l'écran est éteint, la première pression de n'importe quel élément de commande sert uniquement à déclencher l'éclairage. Les étapes de commande décrites dans cette notice se basent toujours sur un écran allumé. Si aucun élément de commande n'est activé, l'écran s'éteint automatiquement.

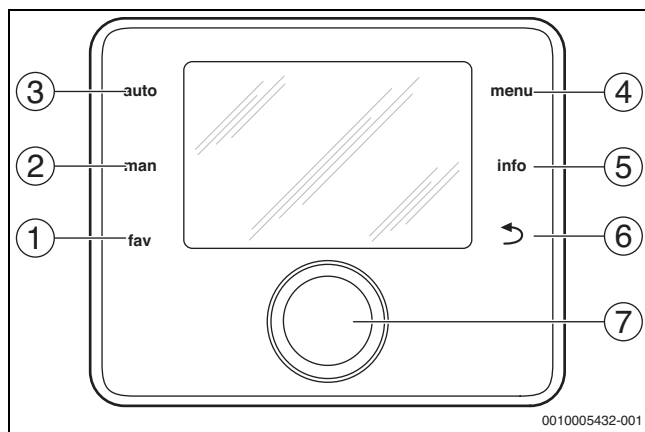


Fig. 4 Éléments de commande

- [1] Touche fav – Sélectionner les fonctions favoris (appuyer rapidement sur la touche) et configurer (maintenir la touche)
- [2] Touche manu – Activer le fonctionnement manuel (appuyer rapidement) et régler la durée du fonctionnement manuel (maintenir)
- [3] Touche auto – Activer le mode automatique
- [4] Touche menu – Ouvrir le menu principal (appuyer rapidement) et ouvrir le menu de service (maintenir la touche)
- [5] Touche info – sélectionner le menu info ou informations complémentaires concernant le choix en cours
- [6] Touche retour – sélectionner le niveau de menu supérieur ou annuler la valeur (pression courte), revenir à l'écran standard (maintenir la touche)
- [7] Bouton de sélection – sélectionner (tourner) et confirmer (appuyer)

4.2 Aperçu des symboles sur l'écran

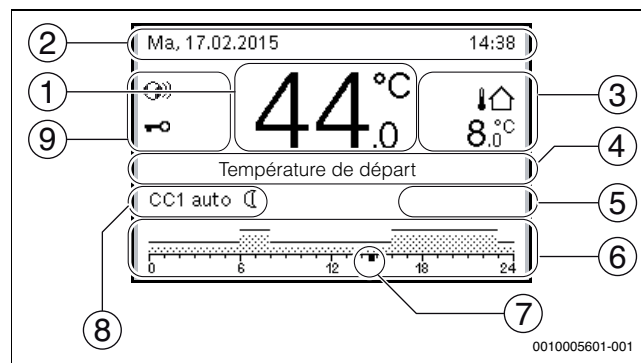


Fig. 5 Exemple d'écran standard pour une installation à plusieurs circuits de chauffage

Pos.	Symbole	Explication
1	44.0°C	Affichage de la valeur (affichage de la température actuelle) : • Température ambiante en cas d'installation murale • Température du générateur de chaleur en cas de montage sur le générateur de chaleur.
2	–	Ligne d'information : affichage du jour, de l'heure et de la date
3	3.0°C	Affichage d'une température supplémentaire : température extérieure, température du capteur solaire ou d'un système ECS (informations complémentaires → notice d'utilisation du module de commande).
4	–	Information texte : par ex. la désignation de la température actuelle (→ fig. 5, [1]) ; aucune désignation ne s'affiche pour la température ambiante. En cas de défaut, une remarque s'affiche jusqu'à ce que le défaut soit éliminé.
5		Graphique informatif La pompe solaire est en marche.
		La production d'eau chaude sanitaire est active
		La production d'eau chaude sanitaire est arrêtée
		Le brûleur est en marche (flamme)
	B	Le générateur de chaleur est bloqué (par ex. par un générateur de chaleur alternatif).
6		Programme horaire : représentation graphique du programme horaire actif pour le circuit de chauffage affiché. La hauteur des barres représente approximativement la température ambiante souhaitée dans les différentes périodes.
7		Le marquage du temps ■ affiche l'heure actuelle pas étapes de 15 minutes (= division de l'échelle de temps) dans le programme horaire.

Pos.	Symbole	Explication
8		Mode de service
	auto	Installation avec un circuit de chauffage en mode automatique actif (selon le programme horaire).
	CC2 auto	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode automatique. L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché. En actionnant les touches man et auto ainsi que la modification de la température ambiante souhaitée sur l'écran standard, on agit uniquement sur le circuit de chauffage affiché.
		Mode chauffage activé dans le circuit affiché en mode automatique.
		Mode abaissement activé dans le circuit affiché en mode automatique.
	Eté (arrêt)	Installation avec un circuit de chauffage en mode été (chauffage arrêté, production ECS activée)
	CC2 Eté (arrêt)	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode été (chauffage arrêté, production ECS activée). L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché (→ notice d'utilisation du module de commande).
	manuel	Installation avec un circuit de chauffage en mode manuel.
	CC2 manuel	Le circuit de chauffage affiché fonctionne en mode manuel. L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché. En actionnant les touches man et auto ainsi que la modification de la température ambiante souhaitée sur l'écran standard, on agit uniquement sur le circuit de chauffage affiché.
	Congés ju.11.1.2011	Programme vacances sur les installation avec un circuit de chauffage actif (→ notice d'utilisation du module de commande).
	CC2 Congés ju.11.1.2011	Le programme congés est activé dans le circuit de chauffage affiché et, le cas échéant, également pour les systèmes ECS (→ notice d'utilisation du module de commande). L'écran standard concerne exclusivement le circuit de chauffage affiché.
		Le chauffage est entièrement arrêté (tous les circuits)
		Le mode ramoneur est actif
		Le mode urgence est actif
9	E	Demande de chaleur externe
		Etat module de commande
		Un module de communication est disponible dans le système et une liaison avec le serveur Bosch/Junkers est active.
		Le verrouillage des touches est actif (maintenir la touche auto et le bouton de sélection pour activer ou désactiver le verrouillage des touches).

Tab. 4 Symboles d'écran

4.3 Mise en marche ou arrêt du chauffage

AVIS

Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si le chauffage est arrêté et en mode été, l'appareil reste sur hors gel.

- En cas de risque de gel, tenir compte de la protection hors gel.

- Ouvrir **Menu principal**.
- Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- Sélectionner et confirmer **Chauff.**.
- Sélectionner et confirmer **Marche** ou **Arrêt**.

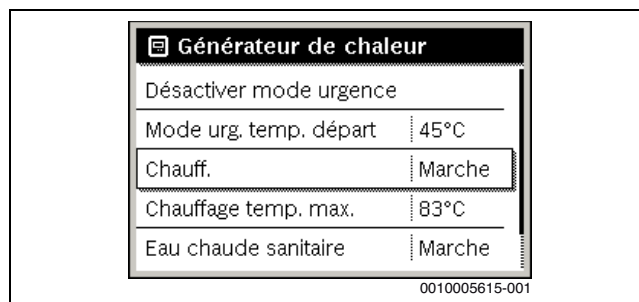


Fig. 6 Mettre le chauffage en marche

- Pour activer le mode été manuel, sélectionner dans le menu **Menu principal** > **Chauff.** > **Commutation été/hiver** sous l'option **Commutation été/hiver** le réglage **Permanence été**, puis confirmer. En mode été, le chauffage est arrêté et la production ECS activée.

Informations complémentaires concernant le mode été → documentation technique du module de commande.

4.4 Régler la température de départ maximale

AVIS

Risque d'endommager ou de détruire la dalle !

- Pour le plancher chauffant, respecter la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

- Ouvrir **Menu principal**.
- Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- Sélectionner et confirmer **Chauffage temp. max.**.

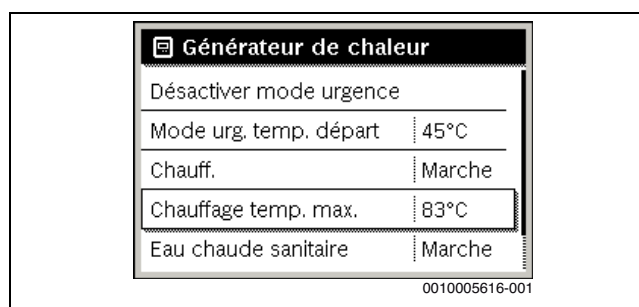


Fig. 7 Temp maximale de départ

- Régler et confirmer la température.

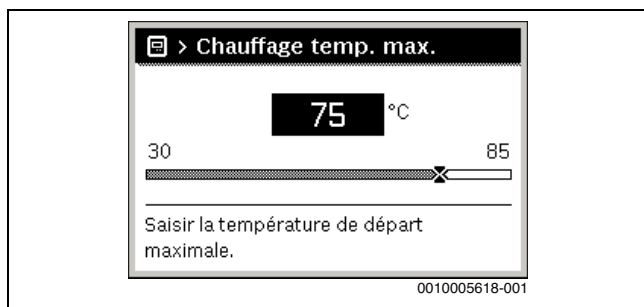


Fig. 8 Régler la température de départ maximale

La température de départ maximale peut être réglée entre 30 °C et 90 °C (la plage de température dépend du générateur de chaleur). La température momentanée de départ s'affiche sur l'écran standard si les accessoires correspondants sont installés et le module de commande monté dans le générateur de chaleur ou configuré de manière conforme.

Les valeurs actuellement mesurées dans l'installation peuvent être affichées. Informations complémentaires concernant l'affichage des informations de l'installation → documentation technique du module de commande.

4.5 Démarrer ou arrêter la production d'eau chaude sanitaire

- Ouvrir **Menu principal**.
- Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- Sélectionner et confirmer **Eau chaude sanitaire**.
- Sélectionner et confirmer **Marche** ou **Arrêt**.

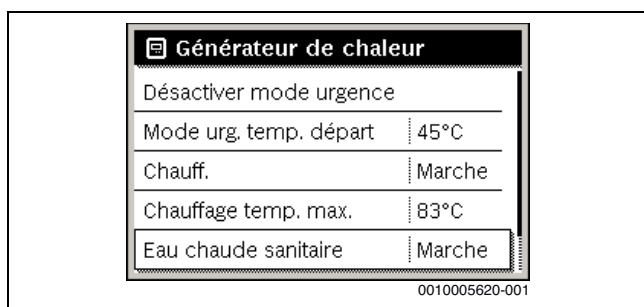


Fig. 9 Démarrer la production d'eau chaude sanitaire

4.6 Réglage de la température ECS maximale



PRUDENCE

Danger pour la santé à cause des légionnelles !

- Si les températures ECS sont faibles, activer **Désinfection thermique** ou **Mise en temp. quotid.** (→ réglementation relative à l'eau potable).



AVERTISSEMENT

Risques de brûlure !

L'eau chaude peut causer des brûlures graves. Si la limite de la température ECS maximale (**Température ECS max.**) est réglée à une valeur > 60 °C :

- Informer toutes les personnes concernées et s'assurer qu'un mélangeur thermostatique est installé.
- Ouvrir **Menu principal**.
- Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- Sélectionner et confirmer **Température ECS max.**

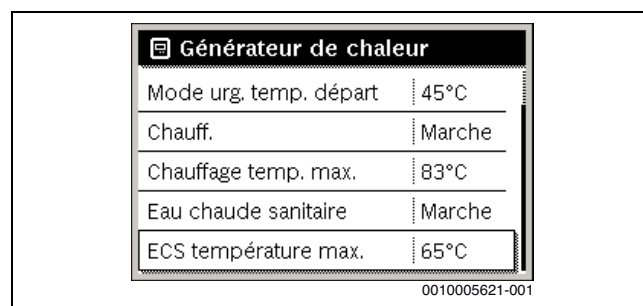


Fig. 10 Température ECS maximum

- Régler et confirmer la température.

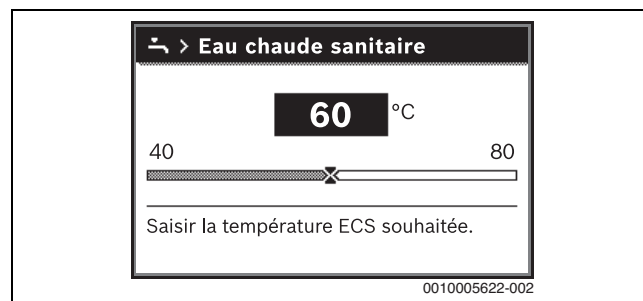


Fig. 11 Réglage de la température ECS maximale



En fonction de la version du logiciel du module de commande, l'option **Température ECS max.** peut ne pas être disponible. La température ECS maximum peut uniquement être réglée par un spécialiste dans le menu de service.

Informations complémentaires concernant les possibilités de réglage de la production d'eau chaude sanitaire → documentation technique du module de commande et des modules installés.

4.7 Fonctionnement de secours (mode manuel)

En mode urgence, l'appareil chauffe. Le brûleur reste en marche jusqu'à ce que la température de départ réglée soit atteinte pour le mode urgence. La production d'eau chaude sanitaire n'est pas active. Le mode urgence n'est valable que pour le circuit de chauffage 1.



Pour le mode urgence, le chauffage doit être activé (→ chap. 4.3).

Pour activer le mode urgence :

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Activer le mode urgence**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Oui**.

L'installation est en mode urgence.

-ou-

- ▶ Appuyer sur la touche  pendant au moins 5 secondes.
- ▶ Régler la température de départ pour le mode urgence dans le menu **Menu principal** > **Générateur de chaleur** sous l'option **Mode urg. temp. départ**.

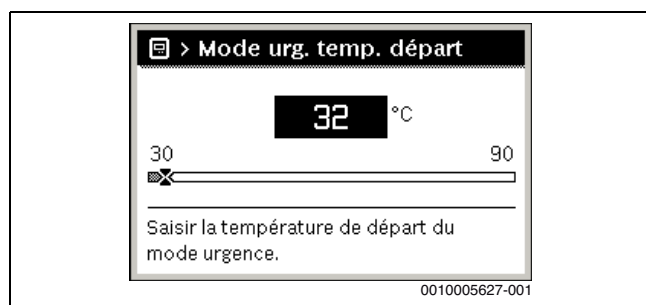


Fig. 12 Température de départ pour le mode urgence

Pour terminer le mode urgence :

- ▶ Ouvrir **Menu principal**.
- ▶ Sélectionner et confirmer le menu **Générateur de chaleur**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Désactiver mode urgence**.
- ▶ Sélectionner et confirmer **Oui**.

L'installation se remet sur le mode activé auparavant.

-ou-

- ▶ Appuyer sur la touche  pendant au moins 5 secondes.

5 Désinfection thermique



AVERTISSEMENT

Brûlures dues à l'eau chaude !

L'eau chaude peut causer des brûlures graves.

- ▶ Informer les occupants des risques de brûlure.
- ▶ Prévoir la désinfection thermique en dehors des heures de service normales.

Afin d'éviter toute contamination bactérienne de l'eau chaude sanitaire, par exemple par les légionelles, nous recommandons d'effectuer une désinfection thermique après un arrêt prolongée.

La désinfection thermique peut être programmée à heures fixes. Informations complémentaires → documentation technique du module de commande CW 400/CW 800.

La désinfection thermique englobe le système ECS, y compris les points de puisage.

6 Inspection et entretien

AVIS

Dommages matériels dus à l'insuffisance ou à l'absence d'entretien et de nettoyage !

- ▶ Faire inspecter, entretenir et nettoyer l'installation de chauffage par un chauffagiste agréé une fois par an.
- ▶ Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuelle et d'entretien personnalisé.

6.1 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- pour obtenir un rendement élevé et faire fonctionner l'installation de chauffage de manière économique (consommation faible en combustible)
- obtenir une grande sécurité de fonctionnement
- maintenir la combustion écologique à un niveau élevé.

6.2 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière, nettoyer le carénage avec un chiffon humide (eau/savon). Dans tous les cas, ne pas utiliser de nettoyeurs agressifs ou abrasifs, susceptibles d'endommager le vernis ou les composants en plastique.

6.3 Contrôler la pression de service de l'installation de chauffage

Pour maintenir l'installation de chauffage en état de marche :

- ▶ Contrôler la pression de service régulièrement.

La pression de service est normalement comprise entre 1,2 et 2 bars. Si une pression de service supérieure est nécessaire, le chauffagiste fournira la valeur requise.

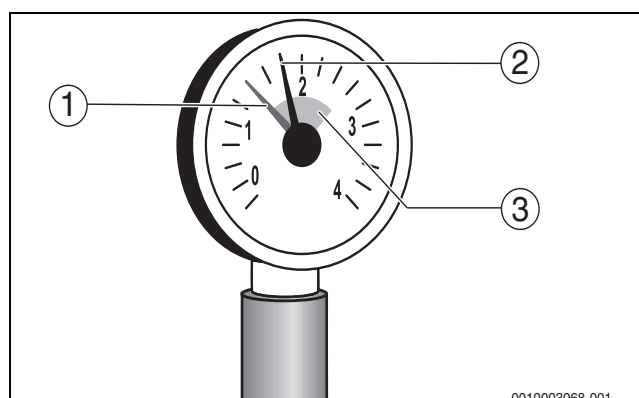


Fig. 13 Manomètre pour installations fermées

- [1] Aiguille rouge
- [2] Aiguille du manomètre
- [3] Surlignage vert

6.4 Rajouter de l'eau de chauffage

L'alimentation en eau de chauffage est différente sur chaque installation. L'installateur peut montrer comment procéder au remplissage.

AVIS

Dommages matériels dus à des variations de température importantes !

En rajoutant de l'eau de chauffage froide dans une chaudière chaude, les chocs thermiques peuvent provoquer des fissures.

- ▶ Ne remplir l'installation de chauffage qu'à froid. Température de départ maximale 40 °C.

La pression maximale de 3 bars, pour la température la plus élevée de l'eau de chauffage, ne doit pas être dépassée (la soupape de sécurité s'ouvre).

7 Mise hors service

7.1 Mettre la chaudière hors service par l'intermédiaire de l'appareil de régulation

Mettre la chaudière hors service par l'intermédiaire de l'interrupteur principal de l'appareil de régulation MX25. Le brûleur est automatiquement arrêté.



L'appareil est équipé d'une protection anti-blocage pour la pompe de chauffage qui empêche le blocage de la pompe après un arrêt prolongé. Lorsque l'appareil est arrêté, la protection anti-blocage n'est pas assurée.

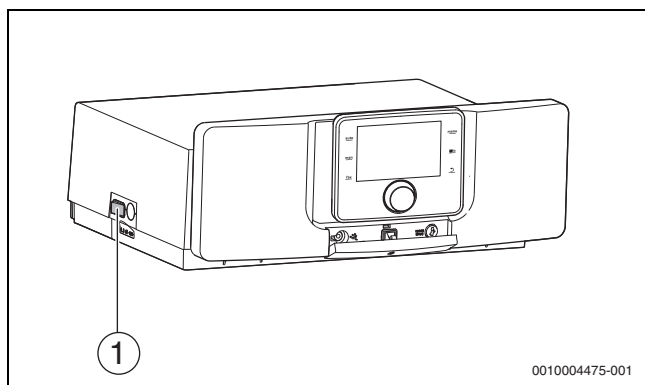


Fig. 14 Interrupteur principal

[1] Interrupteur principal

- ▶ Arrêter la chaudière grâce à l'interrupteur principal[1]. Le message d'état s'éteint (si allumé).
- ▶ Fermer le robinet principal du combustible.
- ▶ Si l'appareil est mis hors service pour une durée prolongée : respecter les consignes de protection contre le gel

AVIS

Dommages matériels dus au gel !

Si l'installation de chauffage se trouve dans une pièce non protégée contre le gel et est à l'arrêt, elle risque de geler en cas de grands froids. En mode été ou si le mode chauffage est verrouillé, seule la protection contre le gel est maintenue.

- ▶ Dans la mesure du possible, laisser l'installation en service en permanence et régler la température de départ au moins sur 30 °C, -ou-
- ▶ Protéger l'installation du gel en faisant vidanger par un installateur les conduites d'eau de chauffage et d'eau chaude sanitaire au point le plus bas.

7.2 Vidange de l'installation de chauffage



La vidange de l'eau de chauffage est différente sur chaque installation. Demander donc à l'installateur pour plus de renseignements.

Pour la vidange de l'installation de chauffage, un robinet de vidange doit être monté sur le point le plus bas de l'installation.

- ▶ Ouvrir le purgeur automatique au plus haut point de l'installation de chauffage.
- ▶ Laisser l'eau de chauffage s'écouler au point le plus bas de l'installation à l'aide du robinet de remplissage et de vidange ou du radiateur.

7.3 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence



L'installation de chauffage ne doit être arrêtée par le fusible du local d'installation ou l'interrupteur d'arrêt de secours qu'en cas d'urgence.

- ▶ Ne jamais se mettre soi-même en danger. La sécurité des personnes est toujours prioritaire.
- ▶ Fermer l'alimentation principale du combustible.
- ▶ Mettre l'installation hors tension par l'interrupteur d'arrêt d'urgence ou par le fusible principal.

8 Annexes

8.1 Messages de fonctionnement et de défaut

8.1.1 Messages de défaut sur le module de commande

Le module de commande signale un défaut sur l'écran standard.

La cause du défaut peut provenir du dysfonctionnement du module de commande, d'un composant, d'un groupe de composants du générateur de chaleur, d'un mauvais réglage ou d'un réglage non autorisé. Les notices correspondant au composant ou au module concerné, et le manuel d'entretien avec les descriptions détaillées des défauts, contiennent des consignes supplémentaires pour l'élimination des défauts.

- Appuyer sur la touche retour.
Une fenêtre pop-up s'affiche et indique le défaut actuel le plus grave avec code de défaut et code supplémentaire.



Fig. 15 Fenêtre pop-up avec affichage du défaut

Si plusieurs défauts sont survenus, celui qui a la priorité maximale s'affiche. Les codes de défaut et les codes supplémentaires s'affichent. Ces codes permettent au chauffagiste de connaître l'origine du défaut. La confirmation d'un défaut (appuyer sur le bouton de sélection) permet de revenir à l'écran standard. Dans la ligne Info, le message indiquant un défaut reste affiché. Si le défaut est toujours actif, il réapparaît en appuyant sur la touche retour. La cause du défaut peut provenir du dysfonctionnement du module de commande, d'un composant, d'un groupe de composants ou du générateur de chaleur. L'installation continue de fonctionner dans la mesure du possible, c'est-à-dire qu'il est possible de continuer à chauffer.



Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine. Les dégâts occasionnés par des pièces de rechange non livrées par le fabricant ne sont pas garantis.

Si un défaut ne peut pas être éliminé, veuillez vous adresser au SAV compétent.

8.1.2 Réinitialiser le défaut verrouillant

En cas de défaut verrouillant, la LED d'état clignote (→ fig. 2, [12], page 4).

- Appuyer sur la touche **Reset** de MX25 (→ fig. 2, [11], page 4).
Si le défaut est éliminé, il ne s'affiche plus.

Si un défaut ne peut pas être éliminé :

- Contacter le chauffagiste agréé et indiquer le modèle de l'appareil, le code de fonctionnement et le code supplémentaire.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Si le service après-vente est contacté, donner des renseignements précis sur l'appareil.

Ces indications sont fournies sur la plaque signalétique ou sur la plaque supplémentaire sur le cache.

Olio Condens 7000 F (par ex. OC7000F 18):

.....

Numéro de série :

Date de fabrication (FD ...):

Date de mise en service:

Installateur :

8.1.3 Messages de fonctionnement

Pour sélectionner les messages de fonctionnement :

► Ouvrir le menu **Info**.

► Sélectionner et confirmer le menu **Informations système**.

► Rechercher l'option **Code de service**.

Code de fonctionnement	Numéro d'erreur	Cause	Description	Procédure de contrôle/ Cause	Mesure
OA	–	Appareil sur programme d'optimisation de commutation.	Nouvelle demande de brûleur dans le délai d'optimisation d'enclenchement réglé. La chaudière est en cycle verrouillé. Le délai d'optimisation de commutation standard est de 10 minutes.	Contrôler le réglage de la puissance sur le module de commande. Contrôler le réglage de la régulation sur le module de commande.	Faire correspondre la puissance de la chaudière avec le besoin nécessaire en chaleur du bâtiment. Adapter le réglage de la régulation aux conditions de l'installation.
OH	–	L'appareil est à l'état de veille, pas de besoin thermique.	La chaudière est prête à fonctionner et n'a pas obtenu de demande de chauffe du circuit de chauffage.	–	–
OY	–	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière.	La température actuelle de la chaudière est supérieure à la température de consigne de l'eau de chaudière. La chaudière est arrêtée.	–	–
OP	–	Attendre le démarrage du ventilateur.	La détection du démarrage est requise pour la suite des opérations.	–	–
OE	–	L'appareil est en état de veille, il y a besoin thermique, mais trop d'énergie est fournie.	Le besoin thermique actuel de l'installation est inférieur au degré de modulation minimal mis à disposition par le brûleur.	–	–
OU	–	Début du programme pour le démarrage du brûleur.	–	–	–
OC	–	Début du démarrage du brûleur.	–	–	–
OF	–	Débit insuffisant par la chaudière.	Différence de température entre le départ et le retour > 15 K. Différence de température entre les sondes de départ et de sécurité > 15 K.	Contrôler la température de départ avec le module de commande, contrôler la température de retour avec le module de commande ou la service key, mesurer la perte de charge de la sonde de température de la chaudière (STB) et comparer avec la courbe caractéristique.	Adapter le réglage de la pompe du circuit chaudière. A l'aide d'un appareil de mesure de la température, contrôler la température de surface de l'élément en fonte doté de la sonde de température de sécurité. Contrôler si l'élément en fonte est bouché par des impuretés.
2P	564	Elévation trop rapide de la température de la sonde de température de chaudière (> 70 K/min).	Protection de l'échangeur thermique à cause d'une vitesse d'élévation de température trop élevée.	Pas ou pas assez de consommation thermique (par ex. robinets et mélangeurs thermostatiques fermés).	Faire en sorte que la consommation thermique soit suffisante.
				Débit du circuit chaudière trop faible.	Monter des pompes de dimensions suffisantes.
				Pompe hors fonction.	Vérifier si la pompe est pilotée. Remplacer la pompe si nécessaire.
				Dépôts côté eau dans la chaudière (encrassement issu de l'installation de chauffage, calcification).	Rincer/nettoyer le bloc chaudière avec des produits appropriés et autorisés pour l'acier et l'inox.
8Y	572	Le MX25 est verrouillé par la borne EV externe.	Le MX25 règle la demande de chauffe vers le coffret de contrôle de combustion sur 0.	–	Si le blocage externe n'est pas nécessaire, un pont doit être installé aux bornes EV.

Tab. 5 Messages de fonctionnement

8.2 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

Les indications satisfont les exigences des réglementations (UE) 811/2013 et (UE) 813/2013.

Caractéristiques du produit	Symbole	Unité	7-736-602-451 7-736-602-456	7-736-602-452 7-736-601-131	7-736-602-453 7-736-601-132	7-736-602-454 7-736-601-133	7-736-602-455 8-732-904-673
Type de produit	–	–	OC7000F 18	OC7000F 22	OC7000F 30	OC7000F 35	OC7000F 49
Chaudière à condensation	–	–	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Puissance calorifique nominale	P _{rated}	kW	14	22	29	35	47
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux	η _s	%	90	90	90	90	90
Classe d'efficacité énergétique	–	–	A	A	A	A	A
Puissance thermique utile							
A la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température ¹⁾	P ₄	kW	17,7	21,8	29,0	35,1	46,5
A 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température ²⁾	P ₁	kW	5,7	6,9	9,2	11,2	14,6
Rendement							
À la puissance thermique nominale et en fonctionnement haute température	η ₄	%	91,3	91,0	91,6	91,6	91,2
À 30 % de la puissance thermique nominale et en fonctionnement basse température	η ₁	%	97,7	97,5	96,7	96,6	95,5
Consommation d'électricité auxiliaire							
A pleine charge	e _{l,max}	kW	0,220	0,225	0,259	0,284	0,316
A charge partielle	e _{l,min}	kW	0,071	0,076	0,083	0,090	0,104
Etat de veille	P _{SB}	kW	0,007	0,007	0,007	0,007	0,007
Autres caractéristiques							
Pertes de chaleur en état de veille	P _{stby}	kW	0,116	0,123	0,138	0,210	0,302
Emissions de NO _x	NO _x	mg/kWh	87	88	91	92	102
Niveau de puissance acoustique à l'intérieur	L _{WA}	dB	60	60	60	61	65

- 1) Un fonctionnement haute température implique une température de retour de 60 °C à l'entrée de l'appareil de chauffage et une température de départ de 80 °C à la sortie.
 2) Le fonctionnement basse température implique une température de retour à l'entrée de l'appareil de chauffage sur les chaudières à condensation de 30 °C, sur les chaudières au sol de 37 °C et sur les autres appareils de chauffage de 50 °C.

Tab. 6 Caractéristiques du produit relatives à la consommation d'énergie

8.3 Déclaration de protection des données



Nous, [FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette,

Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur

demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse [FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

8.4 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant les aspects économiques, les meilleures technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller à contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/



Piles

Les piles ne doivent pas être recyclées avec les ordures ménagères. Les piles usagées doivent être collectées dans les systèmes de collecte locale.

Déclaration conformément à l'ordonnance (CE) n° 1907/2006 (ordonnance REACH, ordonnance CE sur les produits chimiques)

Ordonnance, liste SVHC (version du 17/12/2015), article 33 (1) : l'appareil de régulation peut contenir des substances SVHC Lead Titanium Zirconium Oxide [(Pb_x Ti_y Zr_z) O₃].

8.5 Consignes pour économiser l'énergie

Chauffage économique

L'appareil est conçu de façon à ce que la consommation de gaz et l'impact sur l'environnement soient réduits au minimum, tout en garantissant un confort maximum. L'alimentation du brûleur en gaz est régulée selon les besoins thermiques du logement. Une fois que les besoins thermiques exigés sont atteints, le brûleur est entièrement arrêté par la régulation marche-arrêt.

Inspection et entretien

Afin de maintenir la consommation de gaz et les émissions polluantes à un niveau aussi faible que possible pendant une longue période, nous vous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec un chauffagiste agréé incluant une inspection annuelle et un entretien personnalisé.

Régulation de chauffage ; réglementation relative à l'économie d'énergie

La législation allemande impose l'utilisation d'une régulation de chauffage avec thermostat en fonction de la température ambiante ou extérieure, conformément au § 12 de la réglementation sur les économies d'énergie (EnEV).

Vous trouverez davantage d'informations dans la notice d'installation et d'utilisation du régulateur.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques, afin que la température ambiante souhaitée puisse être atteinte. Ne modifier la température sur le régulateur que lorsque la température ambiante souhaitée n'est pas atteinte après une période prolongée.

Chauffage par le sol

Ne réglez pas la température de départ au-dessus de la température de départ maximale recommandée par le fabricant.

Aérer

Pour aérer, ne pas laisser la fenêtre en position oscillo-battante. Sinon, la chaleur s'échappe continuellement de la pièce sans améliorer significativement l'air ambiant. Il vaut mieux ouvrir complètement les fenêtres pendant une courte durée.

Pendant l'aération des pièces, fermez les robinets thermostatiques.

Pompe de bouclage

Régler la pompe de bouclage éventuellement installée pour l'eau chaude sanitaire avec un programme horaire en fonction des besoins individuels (par ex. le matin, à midi, le soir).

France

elm.leblanc S.A.S.
Etablissement de Saint-Thégonnec
CS 80001
F-29410 Saint-Thégonnec

www.bosch-homecomfort.fr

Tel: 0 820 00 6000 (service 0,12 € / min + prix appel)

IMPORTANT: il est nécessaire de faire retour du bon de garantie à l'adresse indiquée sur celui-ci.

Belgique

Bosch Thermotechnology n.v./s.a.
Zandvoortstraat 47
2800 Mechelen
www.bosch-homecomfort.be

Dienst na verkoop (voor herstelling)
Service après-vente (pour réparation)
T: 015 46 57 00
service.planning@be.bosch.com

Deutsche Fassung auf Anfrage erhältlich.

Suisse

Bosch Thermotechnik AG
Netzbodenstrasse 36
4133 Pratteln

www.bosch-homecomfort.ch
homecomfort-sales@ch.bosch.com

